

■ Les professionnels de l'audition

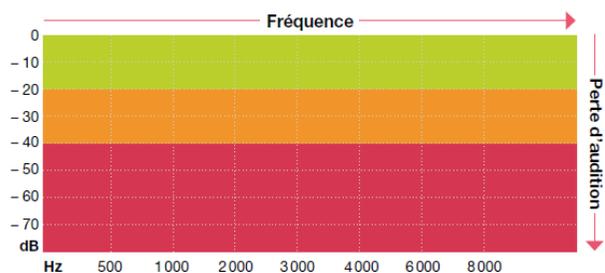
• L'audioprothésiste

Praticien responsable du choix, de l'adaptation et du contrôle de l'efficacité des aides auditives. Ces aides ne peuvent être délivrées que par des audioprothésistes diplômés d'état.

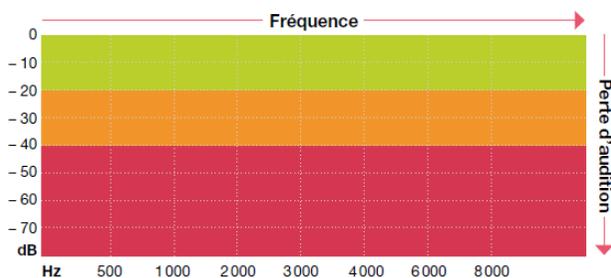
• L'Oto-Rhino-Laryngologiste (ORL) : Médecin spécialisé en ORL

■ Audiogramme réalisé

OREILLE GAUCHE



OREILLE DROITE



CONTACTER LE SERVICE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Par mail : contactsst.blf@auvergne.msa.fr

Par téléphone (de 8 h 15 à 12 h 15)

Allier : 04 70 35 36 91

Cantal : 04 71 64 41 85

Haute-Loire : 04 71 07 15 08

Puy de Dôme : 04 73 43 76 54

MSA Auvergne - 16 rue Jean Claret 63972 Clermont-Ferrand Cedex 9



Vous informer

SOYEZ À L'ÉCOUTE

■ Santé Sécurité au Travail

MSA auvergne communication novembre 2022 crédits photos / images CCMSA



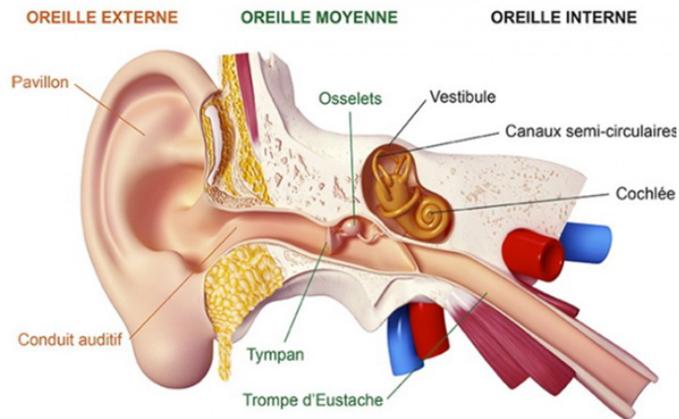
■ L'oreille

Notre oreille sert à **capter**, à **canaliser les sons** pour les transmettre à un nerf, le nerf auditif, puis au cerveau qui va interpréter et comprendre le message.

Le conduit auditif (oreille externe), **le tympan** et **les osselets** (oreille moyenne) servent à la transmission des sons.

La partie de l'oreille située entre la caisse du tympan et le nerf auditif, appelée **oreille interne** ou **cochlée**, est chargée de percevoir les sons, de les transformer en influx nerveux pour les transmettre au cerveau par le nerf auditif.

Des atteintes de l'oreille moyenne (otites mal soignées) ou de l'oreille interne (bruits trop intenses) provoquent **une diminution plus ou moins importante de l'audition**.



■ Pathologies auditives

• LES OTITES

Les otites sont des infections et / ou inflammations de l'oreille.

- **L'otite externe** comme l'otite du baigneur se traduit par une douleur et une inflammation du conduit auditif externe.

- **L'otite moyenne** peut être une otite aiguë passagère comme une otite persistante (avec otite séreuse et écoulement de liquide).

- **L'otite interne** (labyrinthite) est une conséquence d'une otite moyenne mal soignée ou la suite d'un traumatisme.

■ La prévention

• En concert et en discothèque :

S'éloigner des haut-parleurs.

S'accorder des pauses (30 minutes toutes les 2 heures).

Porter des bouchons d'oreilles.

• Pour les utilisateurs de baladeurs :

Éviter l'écoute à plein volume.

Ne pas écouter plus d'une heure par jour à volume moyen.

Utiliser les écouteurs vendus avec l'appareil, ils garantissent un volume sonore maximum de 100 dB. (SPL)

Ne pas s'endormir avec le lecteur MP3 sur les oreilles.

Préférer un casque aux écouteurs Intra auriculaires.

• Au travail :

limiter le temps d'exposition et réduire le bruit à la source (capotage des machines bruyantes, insonorisation des locaux ...).

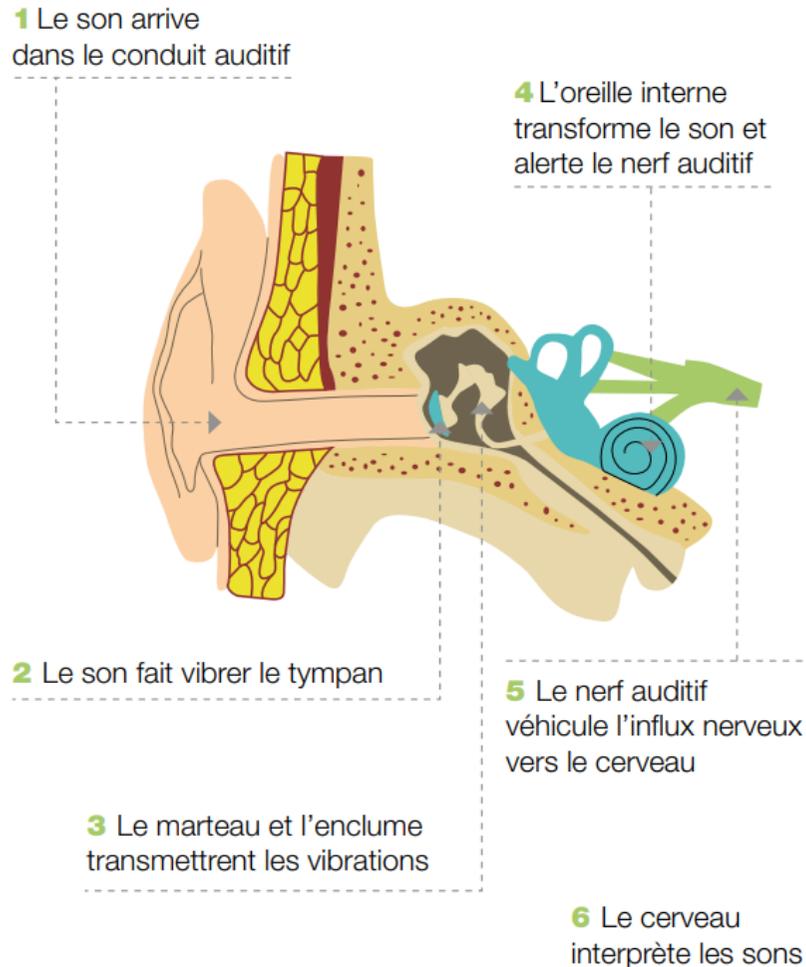
Protéger ses oreilles grâce à différents types d'équipements de protection auditive (bouchons d'oreilles standard ou moulés, casques anti-bruit).

À SAVOIR :

• **Pour les femmes enceintes :** l'exposition à des niveaux sonores élevés peut provoquer des séquelles auditives irréparables chez le fœtus dans les trois derniers mois de grossesse.

• **Pour les bébés et jeunes enfants :** les oreilles d'un bébé ou d'un enfant sont plus fragiles que celles d'un adulte. Parent ou accompagnateur d'un enfant, c'est à vous de le protéger des niveaux sonores élevés. Préférez faire garder votre enfant si vous souhaitez assister à un concert ou à un festival.

■ Comment reçoit-on les sons ?



• LA PERFORATION DU TYMPAN

Le tympan, membrane qui fait le lien avec l'oreille moyenne, **peut facilement se perforer**. Traumatisme sonore, insertion d'objet dans l'oreille ou infection, les causes sont variées.

Une fois perforée, la membrane peut se rétablir d'elle-même. Dans le cas contraire, il faut passer par une opération chirurgicale pour réparer le tympan.

• LES ACOUPHÈNES

Les acouphènes permanents sont des sifflements ou des bourdonnements permanents entendus seulement par la personne.

Ils surviennent suite à un traumatisme sonore aigu ou accompagnent une presbycousie (atteinte des cellules sensorielles situées dans l'oreille interne entraînant une baisse d'audition).

Cette pathologie ne peut pas être guérie. Cependant des solutions existent pour soulager les acouphènes comme l'appareillage auditif et la sophrologie.

• L'HYPERACOUSIE

L'hyperacousie est une **affection du système auditif** qui abaisse le seuil de tolérance aux sons. Selon l'intensité, cette hypersensibilité peut être plus ou moins importante voir douloureuse. Elle peut survenir brusquement suite à un traumatisme sonore ou psychologique, mais aussi suite à d'autres événements médicaux (traumatisme crânien, une opération chirurgicale, une paralysie faciale...).

• L'OTOSPONGIOSE

L'otospongiose est une **atteinte de l'oreille moyenne et de sa chaîne d'osselets**. Souvent héréditaire, l'otospongiose touche davantage les femmes, entre 20 et 40 ans.

Cette pathologie se traduit par un **développement osseux de mauvaise qualité de la chaîne des osselets, en particulier l'étrier**.

Cette malformation métabolique vient perturber la transmission du son à l'oreille interne. Elle entraîne une surdité de transmission, voir une surdité mixte quand elle atteint l'oreille interne dans les cas les plus avancés.

• LE NEURINOME DE L'ACOUSTIQUE

Le neurinome de l'acoustique est une **tumeur bénigne qui se développe sur le nerf auditif** et le comprime au fur et à mesure de son évolution.

Provoquant parmi d'autres complications, une perte d'audition. Selon sa taille et sa croissance, une opération chirurgicale ou de la radiothérapie peuvent être envisagées pour la traiter.

• LES TROUBLES VESTIBULAIRES

Les troubles vestibulaires concernent les **pathologies qui atteignent le vestibule situé dans l'oreille interne**.

Cet organe qui est central dans la gestion de l'équilibre peut être dérégulé et provoquer des troubles chroniques comme la maladie de Ménière.

Ce trouble vestibulaire s'accompagne de crises de vertiges, d'acouphènes et de nausées.

■ Le bruit :

Un bruit est d'autant plus dangereux pour l'oreille interne :

• S'il est intense

Le niveau d'intensité d'un bruit se mesure en décibels (notés dB en abrégé). Pour tenir compte de la sensibilité de l'oreille humaine, on utilise habituellement l'échelle des décibels «A» notés dB (A). C'est à partir de 80 décibels que les atteintes définitives de l'audition peuvent se produire. Plus le niveau est élevé, plus le risque de surdité est grand.

• S'il dure longtemps

À niveau d'intensité égale, bien entendu, plus la durée d'exposition au bruit est importante, plus le danger est grand.

• S'il est aigu

Les sons ont différentes fréquences, mesurées en Hertz (Hz en abrégé), des plus graves (100-200 Hz), aux plus aiguës (4000-8000 Hz).

• S'il est intermittent

Un bruit par à-coups est plus dangereux qu'un bruit en continu.

En dehors du travail, certains bruits sont également dangereux pour l'audition, et il faut s'en protéger. (Chasse, ball-trap, écouteurs, radio...)

